



Commune de BERTRANGE


AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 10 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la société **POST LUXEMBOURG** a introduit une demande relative à la modification du délai d'exploitation (3/21/0238) d'un site d'installations radioélectriques fixe à Luxembourg, Site A6-Helfent, Autoroute A6.

Bertrange, le 16 novembre 2022




Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

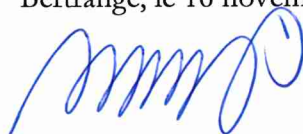

Sophie HUMBERT
Secrétaire adjointe


CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à la modification du délai d'exploitation (3/21/0238) d'un site d'installations radioélectriques fixe à Luxembourg, Site A6-Helfent, Autoroute A6, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 16 novembre 2022.

Bertrange, le 16 novembre 2022




Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre


Sophie HUMBERT
Secrétaire adjointe